



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 26 février 2013

RIEN DE RÉGLÉ POUR LES CHÔMEURS



Après un mois de manifestations, blocage de routes et émeutes, la mobilisation des chômeurs butte toujours sur le refus des mairies et collectivités locales de financer les 25 % restant à leur charge lors de l'embauche des contrats d'avenir. Le gouvernement estime pour sa part avoir fait les efforts suffisants.

Ainsi ils se renvoient tous la balle. Ce petit jeu peut durer longtemps. Mais les jeunes au chômage en manifestant pendant des semaines se sont rappelés à leur bon souvenir. Les emplois, c'est maintenant qu'ils en ont besoin et qu'ils les veulent !

Alors il y a eu de la casse dans certains quartiers, mais à qui la faute ? A ceux qui subissent l'exclusion sociale, l'absence de revenus et les privations quotidiennes ? Ou aux politiques et au patronat qui sont responsables du chômage et se permettent ensuite de donner des leçons de morale à ceux qui se révoltent ?

Non content de ne pas avoir répondu aux exigences vitales de ces milliers de chômeurs, le pouvoir leur envoie ses forces de répression, les assomme d'amendes de plusieurs milliers d'euros alors qu'ils sont sans le sou et condamne certains à plusieurs mois de prison ferme pour avoir brûlé quelques poubelles et coupé quelques arbres.

Quand les patrons réclament des aides, le gouvernement, la région ou les communes se précipitent pour répondre à leurs attentes. Mais quand il s'agit des travailleurs, ils comptent leurs sous.

Les jeunes et moins jeunes au chômage ont raison de se battre. La CGTR est solidaire de leur mouvement !

L'ARGENT PUBLIC POUR LES SERVICES PUBLICS !

Un qui n'a pas froid aux yeux est Yann de Prince, le président du Médef Réunion. Le patronat serait prêt à embaucher des jeunes en contrats d'avenir dans le privé à la condition que le gouvernement accorde aux patrons du privé les mêmes aides au financement de ces contrats que dans le public à savoir 75 % d'un SMIC.

En vrais parasites, les patrons veulent de la main d'œuvre gratuite payée par la collectivité et qu'ils feront suer pour gonfler encore leurs profits. S'ils ont besoin d'embaucher, qu'ils le financent eux-mêmes !

FIN DE LA GRÈVE A VALROMEX

Après 13 jours de grève, un accord a été conclu en commission de conciliation à la DIECCTE: - Application de la Convention du BTP pour la SARL BTP Valromex, - application de la classification et grille de salaire convention BTP pour STPV. - Mise en place d'un décompte des heures supplémentaires -

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

avant juin, mise en place d'un accord d'intéressement, - les jours de grèves seront pris sur les congés ou étalés sur 3 mois. Cependant le combat continue. Place maintenant au terrain juridique pour la collègue licenciée, pour l'UES et pour les arriérés de salaires selon la convention!

L'Union Régionale Sud qui a suivi la grève remercie les camarades de la CGTR pour leur soutien.

ÉCHELLE MOBILE DES SALAIRES

D'après l'INSEE, les prix sont restés « stables » en janvier... hormis ceux des fruits et légumes qui ont augmenté de 12 %. Le prix du kilo de tomates est cependant passé en quelques semaines de 1 € à 5 voire 6 €, soit 5 à 600 % d'augmentation ! On rêve d'augmentation salariale dans les mêmes proportions !

Vlody, député PS, a déclaré à ce sujet que la défiscalisation a aussi permis de contrôler certains prix comme celui de la tomate ou du bois de construction » ! Un contrôle qui part en vrille...

La bouteille de gaz, le gazole et l'essence vont eux aussi augmenter au 1^{er} mars alors qu'une compagnie pétrolière comme Total a encore fait l'an dernier 12 milliards de bénéfices et continue à être arrosé de millions d'aide par le gouvernement que soutien Vlody !

Tous les prétextes sont bons pour les patrons pour nous imposer des hausses de prix qui réduisent d'autant notre pouvoir d'achat.

Quand les prix augmentent, les salaires, retraites et minima sociaux doivent augmenter dans les mêmes proportions !

NAO : TOUJOURS LE MÊME CHANTAGE PATRONAL

Les négociations annuelles obligatoires ont commencé dans le BTP et l'Auto-Moto. Plusieurs dizaines de milliers de travailleurs sont concernés.

D'emblée les patrons de ces secteurs ont placé la barre le plus bas possible : ils refusent de négocier au-delà de l'inflation officielle, soit 0,8 %, car leurs affaires tourneraient moins bien. Quand leurs affaires étaient florissantes, nous-en faisaient-ils profiter ?

En fait le nombre de voitures vendues est toujours conséquent et les entreprises du BTP qui n'ont pas sombré se portent bien, leurs carnets de commandes bien remplis.

Pas question donc que les travailleurs qui ont contribué à la production de richesses n'en voient pas la couleur sur leurs fiches de paie !

LE 5 MARS TOUS DANS LA RUE POUR LE RETRAIT DE L'ACCORD A.N.I. !

Après l'accord passé le 11 janvier entre le Médef et les syndicats CFDT, CFTC et CGC laissant toute liberté au patronat de licencier à son gré et à moindre prix pour lui, la mobilisation contre la transformation de cet accord en loi doit s'amplifier.

Seule une mobilisation massive des travailleurs dans la rue le 5 mars peut obliger le gouvernement à retirer ce projet de loi.

Toutes et tous en grève et dans la rue le 5 mars

Rendez-vous à 9 heures devant le Jardin de l'Etat à Saint Denis !

La CGTR, votre Force pour l'avenir !
Syndiquez-vous !

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68